

Date : 17, novembre, 2021

DEMANDE DE COTATION RFQ N° UNFPA/COG/RFQ/21/001

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour le service suivant :

« Travaux de réhabilitation des bâtiments administratif et annexe de la représentation de l'UNFPA au Congo ».

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et travaux et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

I. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA.](#)

II. Contexte du projet

L'UNFPA nécessite la prestation de travaux de réaménagement de ses locaux sis rue Crampel (Face BDEAC), Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

A cette fin, l'UNFPA sollicite des cotations de sociétés habilités pour la réhabilitation et la rénovation du bâtiment administratif, du bâtiment annexe, ainsi que l'aménagement extérieure. Ces travaux se composent des huit (8) lots ci-dessous :

- Lot 1 : Gros-œuvre (Travaux généraux) ;
- Lot 2 : Plomberie sanitaire ;
- Lot 3 : Charpente couverture et plafond ;
- Lot 4 : Etanchéité ;
- Lot 5 : Peinture ;
- Lot 6 : Menuiserie Alu, bois et ferronnerie ;
- Lot 7 : Carrelage ;
- Lot 8 : Aménagement extérieur.

III. Spécifications/Cahier de charges

Les travaux seront réalisés selon le cahier de charges ci-dessous :

- Lot 1 : Gros-œuvre (Travaux généraux) :

Les travaux du présent lot concernent les démolitions, les travaux de gros-œuvre tels que détaillés ci-dessous :

N°	Description de l'ouvrage	Unité	Quantité
1	Réparation de quelques fissures y compris la retouche en maçonnerie parpaings au niveau des murs fragilisés.	ff	1
2	Réfection des regards de visite du conduit d'évacuation des eaux de pluie.	ff	1
3	Réfection de tous les regards des conduits des eaux usées et vannes. Entretien de la fosse septique et du puisard (vidange et réparation).	ff	1
4	Démolition et construction d'un muret dans le bureau de la D.O.	m ²	8
5	Démolition et coulage d'une partie de la dalle fissurée servant de couverture.	m ³	1

- Lot 2 : Plomberie et installation des sanitaires :

Les travaux du présent lot concernent la dépose, fabrication et la pose des gouttières, sanitaires y compris l'appareillage et accessoires, la remise en état du circuit d'évacuation, tels que détaillé ci-dessous :

N°	Description de l'ouvrage	Unité	Quantité
1	Débouchage du circuit d'évacuation des eaux de pluies vers l'extérieur.	ff	1
2	Dépose des gouttières.	ff	1
3	Fourniture et pose des gouttières en PVC.	ml	150
4	Dépose et pose de WC à l'anglaise comportant un abat double et un réservoir dorsal	u	5
5	Dépose et pose de lavabo	u	4
6	Pose des portes savon	u	5

- Lot 3 : Charpente couverture et plafonnage :

Les travaux du présent lot concernent la dépose et pose de la charpente et de la couverture, y compris tous les travaux préparatoires tels que détaillés ci-dessous :

N°	Description de l'ouvrage	Unité	Quantité
1	Dépose de la charpente toiture du bâtiment annexe	m ²	150
2	Bastings en bois rouge traité au carbonyle	m ³	2,5
3	Panne en bois rouge traité au carbonyle	m ³	1,5

4	Fers lisses ø6	u	15
5	Couverture en tôle bac alu y compris toutes suggestions de pose	m ²	150
6	Pose de la planche de rives en bois	ml	24
7	Plafond en contre-plaqué y compris toutes suggestions de pose	m ²	150

- Lot 4 : Etanchéité :

Les travaux du présent lot concernent la dépose et pose de l'étanchéité, y compris tous les travaux préparatoires tels que détaillés ci-dessous :

N°	Description de l'ouvrage	Unité	Quantité
1	Dépose de l'étanchéité existante avec toutes suggestions comprises	m ²	107
2	Nettoyage de la surface à étancher	m ²	107
3	Couches d'impression à froid, y compris toutes suggestions	m ²	107
4	Couches d'impression à chaud, y compris toutes suggestions	m ²	107
5	Une remise de gravions en place ou protection lourdes	m ²	73
6	Crépine nid d'oiseau gendarme	m ²	73
7	Pax-alu sur remontée mur	m ²	34

- Lot 5 : Peinture :

Les travaux du présent lot concernent la dépose et pose de la peinture, y compris tous les travaux préparatoires tels que détaillés ci-dessous :

N°	Description de l'ouvrage	Unité	Quantité
1	Grattage, ponçage, des murs et sous face de dalle et plafond, traitement de l'humidité	m ²	3200,2
2	Application de deux couches de peinture Detex murs intérieurs et extérieurs ainsi que sous face de dalle et plafond	m ²	3200,2
3	Application de deux couches de peinture vinylique sur éléments métalliques et sur boiserie et poteaux	m ²	750

- Lot 6 : Menuiserie Alu, Bois, Serrurerie et Ferronnerie :

Les travaux du présent lot concernent la fabrication et la pose de fenêtres y compris les éléments de quincaillerie, la vérification et la remise en état des menuiseries métalliques extérieurs et fermetures existantes. Les ouvrages à réaliser se détaillent comme suit :

N°	Description de l'ouvrage	Unité	Quantité
----	--------------------------	-------	----------

1	Remise en l'état de la porte de l'entrée principale 1,43*2,405 (bâtiment administratif)	<u>u</u>	1
2	Remise en l'état d'une Porte 0,89*2,43 (bureau communication)	<u>u</u>	1
3	Modification de la salle dite « aquarium » en baie vitrée y compris la porte en baie vitrée, rehausser les murs en baie vitrée jusqu'au niveau du plafond	<u>Ens</u>	1
4	Fourniture et Pose d'une fenêtre en Baie Vitré 0,77*0,78 à la cuisine sous-sol	<u>u</u>	1
5	Fourniture et Pose d'une fenêtre en Baie Vitré 0,77*0,80 à la cuisine sous-sol	<u>u</u>	1
6	Fourniture et Pose d'une fenêtre en Baie Vitré 2,08*0,66 à la cuisine sous-sol	<u>u</u>	1
7	Fourniture et Pose d'une fenêtre en Baie Vitré 2,03*0,62 à la cuisine sous-sol	<u>u</u>	1
8	Fourniture et Pose d'une fenêtre en Baie Vitré 0,90*0,70 à la cuisine sous-sol	<u>u</u>	1
9	Fourniture et Pose de deux portes en bois massifs (Bâtiment annexe)	<u>u</u>	2
10	Changement des serrures dans plusieurs bureaux	<u>Ens</u>	1
11	Fourniture et pose d'un miroir 0,60*0,90	<u>u</u>	1
12	Changement des vitres fissuré (0,75*0,77 - 0,485*1,03 et 0,46*1,02) et révisions des accessoires des fenêtres (joint de balaie, paires de fermeture)	<u>Ens</u>	1

- Lot 7 : Revêtement de sol carrelage :

Les travaux du présent lot concernent la dépose et la pose de revêtements de sols et de murs, y compris tous les travaux préparatoires tels que détaillés ci-après :

N°	Description de l'ouvrage	Unité	Quantité
1	Dépose de l'ancien carrelage (bâtiment administratif et annexe)	<u>ff</u>	1
2	Fourniture et pose du nouveau carrelage (bâtiment administratif et annexe)	<u>m²</u>	559.54

- Lot 8 : Aménagement extérieur :

Les travaux du présent lot concernent le pavage, plus précisément la dépose de dalles et pose de pavés à l'extérieur des bâtiments annexes et administratifs, y compris tous les travaux préparatoires tels que détaillés ci-après :

N°	Description de l'ouvrage	Unité	Quantité
1	Dépose des anciennes dalles	<u>ff</u>	1
2	Fourniture et pose de pavés	<u>m²</u>	74,86

IV. Délai d'exécution et calendrier

Le délai maximal d'exécution de la prestation est fixé à huit (8) semaines, à compter de la date de notification de la lettre de marché, au plus tard le 01^{er} février 2022. Toutefois le soumissionnaire peut proposer des délais plus courts.

V. Questions

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous :

Nom de la personne de contact à l'UNFPA :	<i>Francine KOUYELA</i>
No. de tél. :	<i>+ 242 05 521 6700</i>
Adresse e-mail du contact :	kouyela@unfpa.org

La date limite pour envoyer des questions et effectuer des visites des bâtiments à réaménager est fixée au **vendredi 26 novembre 2021, 17:00, heure de Brazzaville**. Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

VI. Contenu des Cotations

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les Cotations doivent contenir :

- L'offre technique, correspondant aux exigences définies dans les spécifications et le cahier de charges.
- Le devis financier, en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

Les offres partielles ne seront pas acceptées, uniquement les offres reçues pour tous les lots seront acceptées.

VII. Instructions de soumission

Les sociétés intéressées peuvent retirer le dossier complet de la demande de cotation sur le site: <https://congo.unfpa.org/fr/call-for-submissions> ou à la réception de l'UNFPA dès publication de cet avis.

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III du dossier de demande de cotations et remises à la réception de l'UNFPA sous pli fermé portant la mention « **RFQ N° UNFPA/COG/RFQ/21/001 « Travaux de réhabilitation des bâtiments administratif et annexe de la représentation de l'UNFPA au Congo** », à l'adresse : sis rue Crampel (Face BDEAC), Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, au plus tard le : **jeudi 02 décembre 2021 à 17:00, heure de Brazzaville, GMT+1.**

Elle peuvent également être envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé à l'adresse e-mail ci-dessous au plus tard le : **jeudi 02 décembre 2021 à 17:00, heure de Brazzaville, GMT+1.**

Nom du contact de l'UNFPA :	<i>Marina MALAPET</i>
Adresse e-mail de PSB :	bidtender@unfpa.org

Veuillez lire les directives suivantes pour les soumissions électroniques :

- La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail — **RFQ N° UNFPA/COG/RFQ/21/001 – Travaux de réhabilitation des bâtiments administratif et annexe de l'UNFPA au Congo**. Les e-mails ne contenant pas l'objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire Travaux de réhabilitation des bâtiments administratif et annexe de la représentation de l'UNFPA au Congo e en charge de l'approvisionnement et donc ignorés.
- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder **20MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.
- Lors de la soumission d'offres électroniques, les soumissionnaires recevront une réponse automatique accusant réception du premier courrier électronique. Si l'offre nécessite plusieurs envois électroniques, les soumissionnaires sont invités à indiquer dans le corps de ce premier envoi, le nombre de messages constituant leur offre technique et le nombre de messages constituant leur offre financière. Si vous ne recevez pas de réponse automatique du système de messagerie du FNUAP pour le premier courrier électronique, veuillez en informer **Francine KOUYELA**, Administrative Assistance & Procurement Focal Point à l'adresse suivante : kouyela@unfpa.
- Toute proposition soumise sera considérée comme une offre du soumissionnaire et ne saurait constituer ni impliquer une acceptation de l'UNFPA. L'UNFPA n'est nullement tenu d'attribuer un contrat à un soumissionnaire à la suite de la présente demande de prix

VIII. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. Les offres techniques seront évaluées et notées en premier, avant l'évaluation et la notation des offres financières.

Évaluation technique

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux spécifications de service ou au cahier de charges présentées dans la section II et conformément aux critères d'évaluation ci-dessous.

Critères	[A] Maximum de points	[B] Points obtenus par le soumissionnaire	[C] Pondération (%)	[B] x [C] = [D] Total des points
Démarche technique, méthodologie et niveau de compréhension des objectifs du projet	100		20 %	
Planification des travaux ou calendrier indiqué dans l'offre et adéquation aux objectifs du projet	100		20 %	
Expérience professionnelle du personnel employé pour le projet et expertise démontrée dans l'évaluation et les processus liés (CV, etc.)	100		15 %	

Expérience spécifique et expertise pertinente en lien avec la tâche à réaliser	100		30 %	
Profil de la société et adéquation au projet	100		15 %	
<i>Total de tous les critères</i>	500		100 %	

La grille de notation suivante sera utilisée pour garantir une évaluation objective :

Respect des exigences du cahier de charges sur la base des preuves fournies dans la soumission	Points Sur 100
Dépassement significatif des exigences	90 – 100
Dépassement des exigences	80 – 89
Respect des exigences	70 – 79
Respect partiel des exigences	1 – 69
Non-respect des exigences ou informations servant à l'évaluation du respect des exigences non communiquées	0

Évaluation financière

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique a obtenu un score minimum de 70 points seront évaluées.

Les offres financières seront évaluées en fonction du formulaire de devis financier. Le nombre maximum de points accordé à l'offre financière est de 100, et sera attribué au prix total le plus bas indiqué dans le devis. Tous les autres devis financiers recevront un nombre de points inversement proportionnel calculé sur la base de la formule suivante :

$$\text{Score financier} = \frac{\text{Devis moins-disant (\$)}}{\text{Devis à évaluer (\$)}} \times 100 \text{ (Score maximum)}$$

Score total

Le score total de chaque offre sera constitué de la somme pondérée des scores technique et financier. Le score total maximum est de 100 points.

$$\text{Score total} = 50 \% \text{ du score technique} + 50\% \text{ du score financier}$$

IX. Critères d'attribution

L'UNFPA attribuera un contrat de service professionnel sur la base de coûts fixes ou de prix plafond au(x) soumissionnaire(s) ayant obtenu le score total le plus élevé.

X. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les volumes de service spécifiés dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

XI. Conditions de paiement

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont de 30 jours nets à compter de la date de réception de la facture et de la livraison/acceptation des prestations correspondant à l'échéance liée au paiement, comme indiqué dans le contrat.

XII. Fraude et corruption

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre implique que le Soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération aux investigations menées constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

XIII. Politique de tolérance zéro

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

XIV. Contestation du processus de Demande de Cotation

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de l'appel d'offres, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l'unité concernée de l'UNFPA **Zélo Karine ABIBI CASTANOU** à l'adresse suivante : abibicastanou@unfpa.org. Si le fournisseur n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement à l'adresse procurement@unfpa.org.

XV. Avertissement

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents au format PDF.

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation UNFPA/COG/RFQ/21/001, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

	02/11/2021	
Nom et titre	Date et lieu	

Annexe I :
Conditions générales applicables aux contrats :
Contrats visés par la clause de minimis

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](#), [espagnol](#) et [français](#).